

La Prairie, c'est plus qu'une charmante municipalité de la Rive-Sud. C'est le chaleureux alliage du cachet d'hier et du dynamisme d'aujourd'hui. Son site patrimonial déclaré, son marché public, ses berges naturelles de la rivière Saint-Jacques, son parc de conservation et sa vivifiante proximité avec le fleuve Saint-Laurent sont le théâtre de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisirs.

Joindre les quelque 200 employés de La Prairie, c'est trouver une communauté tissée serrée qui fait chaque jour la différence dans la vie de 27 145 citoyens.

DIRECTEUR(TRICE)

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
(PERMANENT – TEMPS PLEIN)



Vos responsabilités

Relevant de la directrice générale, vous serez animé par le désir d'accompagner et de soutenir les équipes de travail et de concevoir des programmes qui visent l'atteinte des objectifs de la Ville, via une approche humaine, axée sur la communication.

Vous serez soucieux de favoriser le maintien du travail d'équipe et de la collaboration interservices. Vous exercerez un rôle conseil auprès de la direction générale relativement aux orientations du Service, vous favorisez le développement d'idées novatrices et effectuerez la vigie relative à l'émergence des nouvelles tendances en gestion des ressources humaines.



Vos principaux défis

- Préparer le renouvellement des différentes conventions collectives
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies innovantes pour faire face aux réalités du marché de l'emploi



Sur votre plan de travail

- vous développerez et mettrez en place une approche de gestion des ressources humaines qui favorise la mobilisation, la communication, la participation, la responsabilisation, l'initiative et l'atteinte des objectifs;
- vous définirez les objectifs, les orientations et les politiques de votre secteur d'activités en cohérence avec ceux de la Ville et verrez à leur application;
- vous planifierez, préparerez et soumettrez les prévisions budgétaires annuelles du Service. Une fois approuvées, vous assurerez leur réalisation;
- vous assurerez le développement des meilleures pratiques ainsi que la réalisation des processus de dotation, d'accueil et d'intégration;
- vous préparerez les stratégies et mandats de négociation de conventions collectives et à titre de responsable des relations de travail, vous agirez à titre de porte-parole patronal lors des séances de négociations, d'ententes et des différents comités patronaux-syndicaux;
- vous conseillerez les chefs de service concernant l'administration des conventions collectives et représenterez l'employeur auprès des syndicats;
- vous développerez les plans de formation pour l'ensemble du personnel et verrez à leur réalisation;
- vous coordonnerez l'application des différents programmes de santé et de sécurité au travail et d'avantages sociaux;
- vous organiserez les réunions du comité de retraite, préparerez les ordres du jour, rédigerez les procès-verbaux et préparerez les déclarations annuelles concernant le régime de retraite;
- vous administrerez le programme unique d'équité salariale conformément aux lois et règlements;
- vous effectuerez les tâches connexes en lien avec l'emploi.

Ce qui fait de La Prairie un employeur unique

- un esprit d'équipe remarquable
- des talents motivés et dynamiques
- la possibilité de faire du télétravail
- un horaire permettant la conciliation travail-famille
- un régime de retraite avantageux
- plusieurs possibilités de se perfectionner
- une chance de s'épanouir et d'explorer différents horizons



Vous avez le bon bagage si vous :

- détenez un diplôme universitaire de 1^{er} cycle en Gestion des ressources humaines ou en relations industrielles;
- possédez un minimum de dix (10) ans d'expérience pertinente préférablement en milieu municipal et syndiqué;
- connaissez les lois et les règlements régissant les ressources humaines;
- êtes membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations Industrielles agréés du Québec (un atout).



Vous avez le profil que l'on recherche si vous :

- détenez d'excellentes aptitudes pour les relations interpersonnelles et en gestion de conflits;
- êtes doté d'un leadership mobilisateur;
- avez la capacité à communiquer habilement et à écouter activement;
- avez un grand sens de confidentialité, de discernement et politique.



Votre salaire

Le salaire et les conditions de travail sont régis par l'accord sur les conditions de travail des employés cadres de la Ville de La Prairie présentement en vigueur.

Le salaire annuel est de 105 136 \$ à 133 985 \$, selon expérience.



Le défi vous tente? Vous êtes invité à nous envoyer votre curriculum vitae au plus tard le dimanche 7 juin 2026.

PAR COURRIEL : emploi@laprairie.ca

Prière de ne pas téléphoner. Seuls les candidats retenus pour le processus de sélection seront contactés.